

Activité : La triade en un coup d'œil

Répondez par vrai ou faux aux énoncés suivants. Encerclez la bonne réponse.

- | | | |
|---|------|------|
| 1. La supervision en triade permet à un nombre limité de professionnels de superviser un plus grand nombre de stagiaires. | Vrai | Faux |
| 2. La supervision en triade est plus coûteuse que la supervision individuelle. | Vrai | Faux |
| 3. Il est plus difficile de donner de la rétroaction quand on supervise en triade. | Vrai | Faux |
| 4. La supervision en triade occasionne un réaménagement de la charge de travail qui comporte plus d'avantages que de défis pour le superviseur. | Vrai | Faux |

Réponses

1. La supervision en triade permet à un nombre limité de professionnels de superviser un plus grand nombre de stagiaires.
Vrai : La supervision en triade permet à un milieu de superviser deux fois plus de stagiaires.
2. La supervision en triade est plus coûteuse que la supervision individuelle.
Faux : La supervision est avantageuse sur le plan financier parce qu'elle permet de rémunérer un seul professionnel pour deux stagiaires.
3. Il est plus difficile de donner de la rétroaction quand on supervise en triade.
Faux : Bien que le superviseur doive fournir de la rétroaction aux deux stagiaires, ces derniers s'épaulent et se donnent mutuellement de la rétroaction au quotidien. De plus, le modèle prévoit des rencontres de supervision hebdomadaires au cours desquelles les stagiaires participent activement au processus de rétroaction. Le superviseur n'est donc pas seul à assumer cette tâche et profite des points de vue des stagiaires.
4. La supervision en triade occasionne un réaménagement de la charge de travail qui comporte plus d'avantages que de défis pour le superviseur.
Vrai : Deux stagiaires, deux fois plus de boulot? En fait, les superviseurs ont confié que l'apport de deux stagiaires permet d'accomplir plus de travail en moins de temps. Il est aussi à noter que la charge de travail du professionnel est réduite pour lui permettre de consacrer plus de temps aux activités de supervision.